

## REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,  
sous la présidence de M. Roger DIDIER.

|                                                             |                                               |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| NOMBRE DE CONSEILLERS                                       | En exercice : 43<br>Présents à la séance : 42 |
| DATE DE LA CONVOCATION                                      | 17/06/2026                                    |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 01/07/2026                                    |

**OBJET :**

**Subventions à divers associations et organismes N°4/2026 - Domaine du  
développement des quartiers et de la jeunesse**

**Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle CAMBOS , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Bruno PATRON , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Alain BLANC , Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO , M. Georges MUNOZ , Mme Christiane BAR , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , Mme Savine JUNOT , Mme Mylène ARMANDO , Mme Aurélie ALLEMAND

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absent(s) :**

Mme Jennifer WILD

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Nina AMAR CAL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Une association nous a demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine du développement des quartiers et de la jeunesse pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

**Décision :**

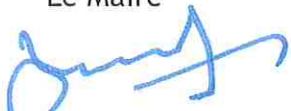
Cette demande a été examinée par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 16 juin 2026.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention ci-jointe.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Nina AMAR CAL

Transmis en Préfecture le : 01 JUL 2026

Affiché ou publié le : 01 JUL 2026

## SUBVENTIONS N° 4/2026

C.M. du 24/06/2026

|       | ASSOCIATIONS QUARTIERS JEUNESSE | Activité de l'association                                                     | Objet de la demande          | Montant de la demande | Subvention accordée | Total des subventions accordées 2026 | Total des subventions accordées 2025 |
|-------|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1     | Quartier de Beauregard-Kapados  | Organisation d'activités diverses pour les adhérents au sein du centre social | Subvention de fonctionnement | 5 000,00              | 5 940,00            | 5 940,00                             | 5 940,00                             |
| TOTAL |                                 |                                                                               |                              |                       | 5 940,00            |                                      |                                      |